



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER·ÈRE TEMPORAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Vous recherchez un emploi stimulant dans un environnement de travail dynamique? La Ville de Sainte-Marie est l'employeur idéal pour vous! Un salaire concurrentiel ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux vous y attendent!

Principales fonctions :

- Effectuer divers travaux d'entretien d'ouvrages publics;
- Effectuer divers travaux de déneigement;
- Opérer diverses machineries, divers véhicules et équipements.

Exigences :

- Détenir un permis de conduire de classe 3 valide avec mentions F;
- Détenir trois (3) années d'expérience pertinente;
- Détenir minimalement un diplôme de secondaire 4 ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de cinquième année du secondaire (AENS)
- Posséder d'excellentes habiletés à opérer des machineries, véhicules et équipements;
- Être disposé·e à travailler sur un horaire variable pendant la période comprise entre le 15 novembre et le 15 avril;
- Avoir une bonne capacité physique;
- Être débrouillard·e et polyvalent·e, avoir de la facilité à travailler en équipe et posséder une bonne capacité d'apprentissage.

Conditions :

Un salaire et des avantages sociaux compétitifs seront offerts conformément à la convention collective en vigueur.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné de vos attestations scolaires et d'un document démontrant que vous répondez aux exigences relatives au permis de conduire, sous pli confidentiel ou par courriel **au plus tard le 14 juillet 2025**, à l'adresse suivante :

POSTE DE JOURNALIER·ÈRE TEMPORAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Ville de Sainte-Marie

270, avenue Marguerite-Bourgeoys

Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3

emplois@sainte-marie.ca

Seul·e·s les candidat·e·s sélectionné·e·s pour une entrevue seront contacté·e·s.